

Bâtiment institutionnel A Luxembourg, fin d'une construction européenne

Français, Belges
et Luxembourgeois ont
bâti, entre 1973 et 2019,
l'architecture de la Cour
de justice de l'Union.

La Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) - composée de deux juridictions, la Cour de justice et le Tribunal - écrit son histoire architecturale depuis quarante-six ans à Luxembourg. Le français Dominique Perrault vient d'y mettre un « point d'exclamation » final avec une tour de 30 étages, la plus haute du Grand-Duché, inaugurée le 19 septembre 2019. Retour sur les différentes phases de cette construction européenne...

Au commencement était une page blanche. Le site d'implantation, le plateau de Kirchberg, consistait en un vaste terrain agricole. Les architectes belges François Jamagne et Michel Van der Elst, accompagnés du luxembourgeois Jean-Paul Conzemius, furent les auteurs du premier chapitre. Ils bâtirent ce que l'on nomme encore aujourd'hui le Palais. A son inauguration, en janvier 1973, sa charpente métallique noire dominait tout le plateau. Quelques années plus tard, l'édifice fut jugé trop petit.

Un Palais, cinq extensions. Trois nouveaux chapitres furent écrits en 1988, 1992 et 1993 par d'autres architectes luxembourgeois : Paul Fritsch, Bohdan Paczowski, Jean Herr, Gilbert Huyberechts et Isabelle Van Driessche (pour la troisième extension). Ces trois bâtiments, reconnaissables à leurs façades en granit rose, furent bâtis en contrebas du Palais afin de le laisser dominer. Rapidement, une suite se révéla nécessaire, puisque l'Union européenne s'appretait à passer de 15 à 25 Etats membres.

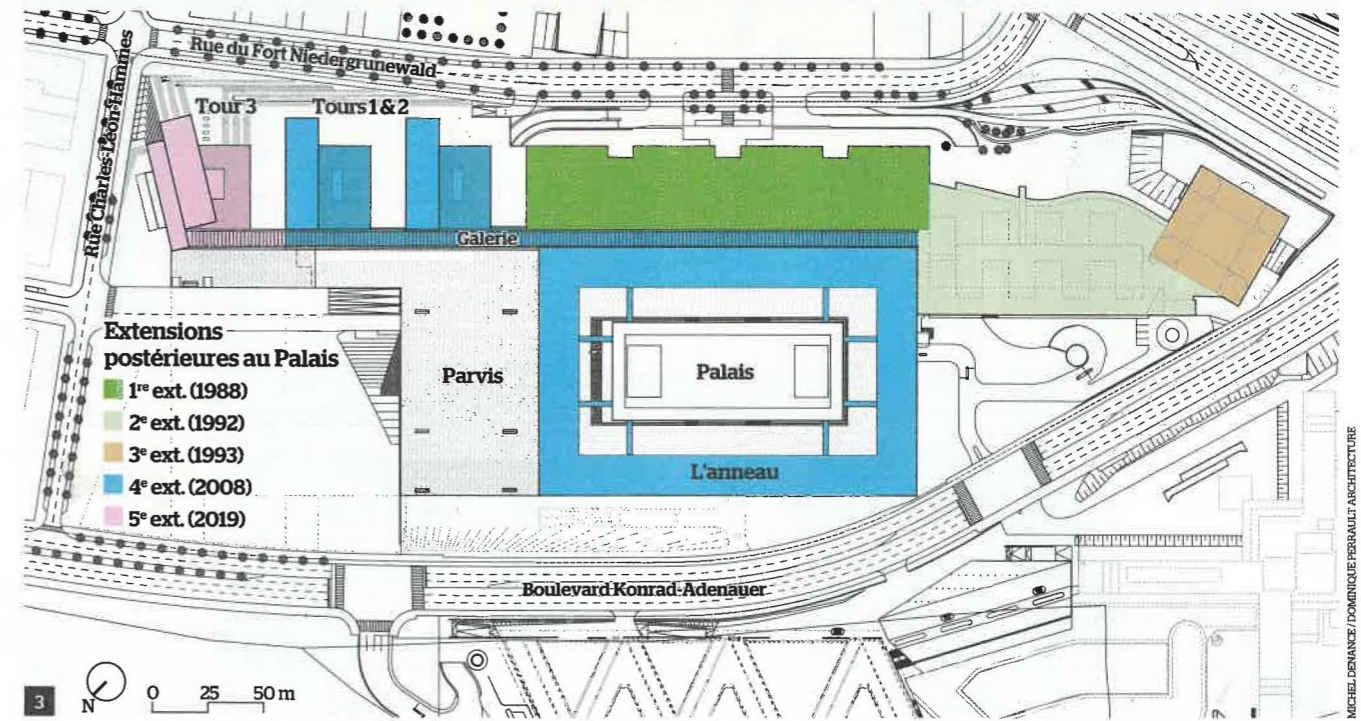
La Cour de justice lança donc en 1996 un concours pour une quatrième extension. Concours remporté par l'agence parisienne Dominique Perrault Architecture, en association avec les luxembourgeois Paczowski & Fritsch et M3 Architectes.

Avec eux s'ouvre à ce moment-là le plus gros chapitre de cette histoire immobilière, car leur projet s'étend sur 100 000 m², soit les deux tiers de la surface totale construite (suite p. 62)



1 - La Cour de justice de l'Union européenne est implantée depuis 1973 sur plateau de Kirchberg, à Luxembourg. Elle s'étend aujourd'hui sur 250 000 m².

2 - Les bureaux des juges et des avocats sont installés dans un bâtiment sur pilotis qui ceinture les salles d'audience.
3 - L'institution a connu cinq extensions, liées au nombre croissant de pays membres de l'Union européenne.



jusqu'alors. Terminé en 2008, il comprenait plusieurs parties. Le Palais, considéré comme un élément patrimonial, est désamianté, rénové et reconfiguré afin d'accueillir les salles d'audience et la salle des pas perdus. Il est ensuite relié par huit passerelles à un bâtiment périphérique sur pilotis, destiné aux bureaux des juges et des avocats de la Cour. L'architecte Dominique Perrault le comparera à « un anneau gravitant autour du palais historique ». A l'est du site, deux tours de 24 étages émergent pour abriter les bureaux des juristes linguistes. Enfin, une galerie de plus de 600 m est aménagée au pied du Palais de manière à desservir l'ensemble des bâtiments neufs et existants.

Fusion des époques. « En 2014, la Cour souhaitait que l'on finalise cette œuvre, indique Dominique Perrault. Mais il fallait pouvoir garder le feu sacré encore des années durant. » Le concepteur a donc accepté la direction architecturale de la cinquième extension, en laissant la maîtrise d'œuvre d'exécution aux agences française SRA Architectes et luxembourgeoise Jean Petit Architectes. Cet ultime chapitre, achevé en 2019, consiste en une troisième tour de bureaux qui fusionne les époques grâce à ses deux lames verticales accolées. L'une, de 103 m, dispose de façades métalliques dorées qui rappellent celles des deux tours livrées onze ans auparavant. L'autre, de 118 m, se distingue par ses façades en verre émaillé noir qui font écho par leur couleur au palais d'origine.

Aujourd'hui, la CJUE s'étend sur 250 000 m². Y travaillent quotidiennement 74 juges, 11 avocats généraux, deux greffiers et 2 217 employés. « Tous ont conscience de là où ils évoluent, car ici, l'architecture fait l'institution », estime Jean-Michel Rachet, chef de cabinet du greffier de la Cour de justice. De son côté, Dominique Perrault explique avoir « cherché à gommer le temps pour mettre en place une Cour de justice intemporelle ». Un jardin parachèvera l'ouvrage en 2020. ● Milena Chessa



4 - Trois tours dominent le site: les deux dorées (à droite) ont été livrées en 2008; la noire et or en 2019.

5 - La grande salle d'audience, avec son magistral dais en maille métallique dorée, constitue le cœur du Palais.

6 - Une galerie longue de plus de 600 mètres relie l'ensemble des bâtiments de la Cour de justice. Elle comporte un restaurant, une bibliothèque et des commerces.

7 - Coupe longitudinale sur les trois tours et la galerie.

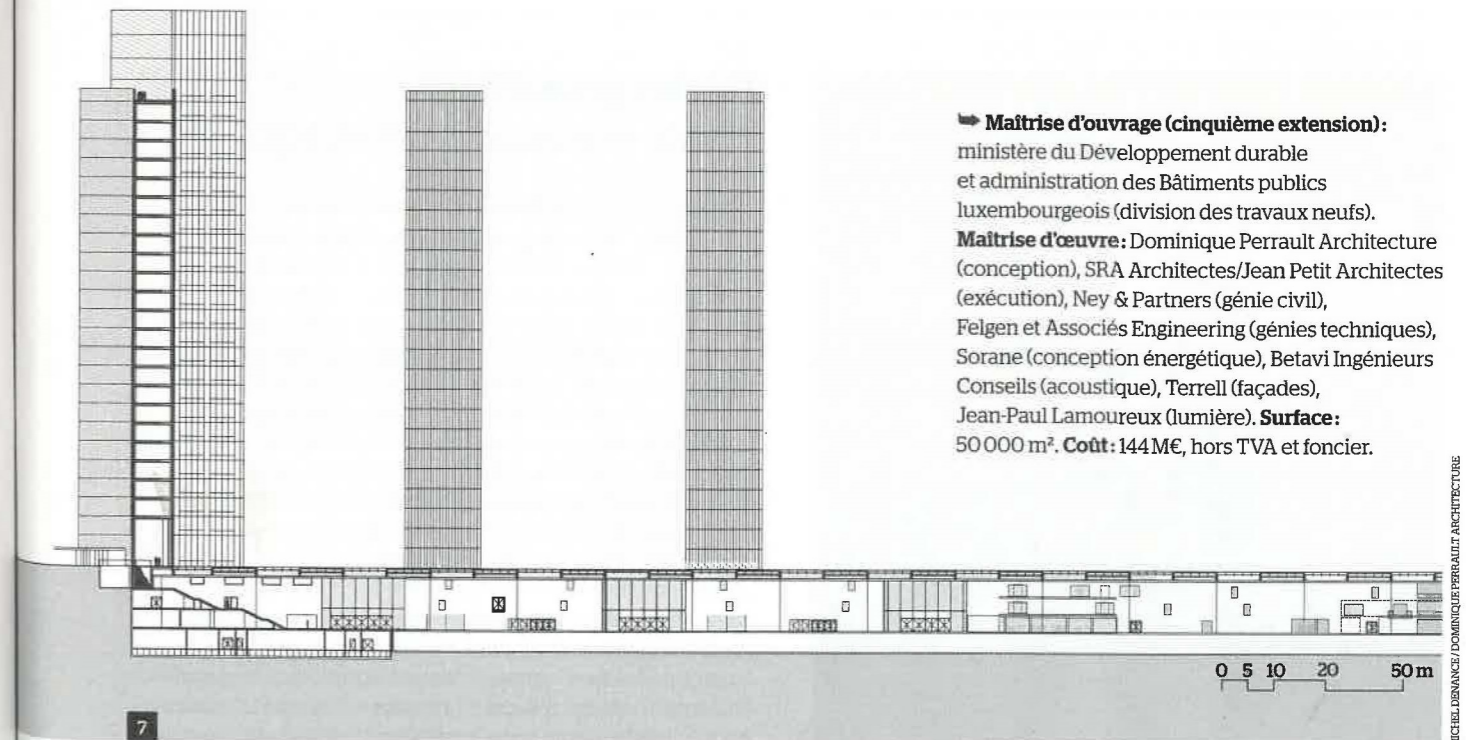
MICHEL DENANCE / DOMINIQUE PERRAULT ARCHITECTURE



MICHEL DENANCE / DOMINIQUE PERRAULT ARCHITECTURE



GEORGES FESSY / DVA / ADAGP



➔ **Maîtrise d'ouvrage (cinquième extension):** ministère du Développement durable et administration des Bâtiments publics luxembourgeois (division des travaux neufs).
Maîtrise d'œuvre: Dominique Perrault Architecture (conception), SRA Architectes/Jean Petit Architectes (exécution), Ney & Partners (génie civil), Felgen et Associés Engineering (génies techniques), Sorane (conception énergétique), Betavi Ingénieurs Conseils (acoustique), Terrell (façades), Jean-Paul Lamoureux (lumière). **Surface:** 50 000 m². **Coût:** 144 M€, hors TVA et foncier.

MICHEL DENANCE / DOMINIQUE PERRAULT ARCHITECTURE